

Initiatives récentes des comités siégeant à Bâle et du Forum sur la stabilité financière

Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB)

Lancement de la troisième Étude d'impact quantitative

En octobre, le CBCB a lancé sa troisième Étude d'impact quantitative (QIS 3), vaste exercice destiné à évaluer en pratique l'incidence des propositions d'exigences minimales de fonds propres au titre du premier pilier du Nouvel accord de Bâle. Ce test visait à recueillir des informations déterminant la nécessité de modifications supplémentaires avant la publication de nouveaux documents formels soumis à consultation au printemps 2003. L'étude comporte trois parties : un questionnaire, des instructions correspondantes et un ensemble de recommandations d'ordre technique exposant en détail les exigences communes de fonds propres¹.

Analyse de l'activité bancaire électronique transfrontière et ...

Le même mois, le CBCB a publié un document sur la gestion et la surveillance de l'activité bancaire électronique transfrontière². Il complète une analyse faite antérieurement, en soulignant la nécessité pour les établissements bancaires d'intégrer les risques inhérents à la fourniture transfrontière de services en ligne dans leur dispositif global de gestion des risques³. Deux aspects essentiels sont examinés : la détermination des responsabilités des banques en matière de gestion des risques dans le cadre de leurs activités électroniques transfrontières et le besoin d'une surveillance efficace dans ce domaine par le pays d'origine et d'une poursuite de la coopération internationale entre autorités de contrôle.

... des nouveaux aspects de la titrisation

Toujours en octobre, le CBCB a diffusé un deuxième document de travail sur le traitement de la titrisation d'actifs⁴. Du fait de son essor rapide, il devient essentiel d'élaborer des procédures efficaces dans le Nouvel accord de Bâle. Le document analyse certains nouveaux éléments liés notamment aux améliorations de l'approche fondée sur les notations internes (NI) ou aux

¹ CBCB, *Overview paper for the impact study*, Bâle, octobre 2002 (www.bis.org).

² CBCB, *Management and supervision of cross-border electronic banking activities*, Bâle, octobre 2002 (www.bis.org).

³ CBCB, *Risk management principles for electronic banking*, Bâle, mai 2001 (www.bis.org).

⁴ CBCB, *Second working paper on securitisation*, Bâle, octobre 2002 (www.bis.org).

facilités de soutien et aux structures comportant des clauses de remboursement anticipé. Tous visent à une meilleure différenciation en fonction du risque des exigences minimales de fonds propres. Le CBCB sollicite aussi des réactions au sujet de la composante surveillance prudentielle (deuxième pilier) du dispositif de titrisation.

Comité sur les systèmes de paiement et de règlement (CSPR)

En novembre, le CSPR et le Comité technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) ont publié un rapport intitulé *Recommandations pour les systèmes de règlement de titres : méthodologie d'évaluation*⁵. Ils y présentent une méthodologie claire et exhaustive pour l'évaluation de tels systèmes, principalement pour les auto-évaluations effectuées par les autorités nationales ou les examens par des pairs de ces auto-évaluations. Elle est également destinée à servir de référence à d'autres institutions financières internationales (comme le FMI et la Banque mondiale), dans le cadre de leur Programme d'évaluation du secteur financier, ou pour diverses assistances techniques.

Modalités de l'évaluation des systèmes de règlement de titres

Forum sur la stabilité financière (FSF)

En octobre, le FSF a organisé une réunion régionale à Pékin (Chine) portant sur les fragilités des systèmes financiers nationaux et internationaux. Il s'agit de la seconde initiative de ce type dans la région Asie-Pacifique. Cette réunion regroupait de hauts représentants des ministères des Finances, banques centrales et instances prudentielles et réglementaires des six économies membres du FSF et de neuf économies régionales non membres ; elle s'adressait également à de hauts responsables d'institutions internationales membres du FSF et de la Banque asiatique de développement.

La discussion a été abordée dans la perspective d'une croissance mondiale modérée avec, toutefois, d'importants risques de ralentissement et des incertitudes majeures. Il a été précisé que la reprise amorcée dans bon nombre d'économies d'Asie-Pacifique est bien ancrée, même si un fléchissement demeure possible. Les participants ont constaté que les ajustements apportés dans les secteurs financiers régionaux après la crise asiatique commencent à porter leurs fruits. Cependant, pour certaines économies, les problèmes liés aux prêts improductifs restent un défi permanent, surtout dans un environnement de pressions déflationnistes. Des efforts assidus ont dû être déployés pour restructurer et éliminer les encours et pour renforcer l'expertise des établissements de crédit afin de limiter l'octroi de

Examen des fragilités des systèmes financiers ...

⁵ En novembre 2001, le CSPR et le Comité technique de l'OICV avaient publié *Recommandations pour les systèmes de règlement de titres*. Ce rapport présentait dix-neuf recommandations définissant des normes minimales à respecter pour renforcer la sécurité et l'efficacité des systèmes de règlement de titres. Ces recommandations valent pour les systèmes traitant tous les types de titres, qu'ils soient émis dans les pays industrialisés ou dans ceux en développement, et pour les opérations domestiques ainsi que transfrontières.

prêts douteux. Les participants ont reconnu qu'il convenait de poursuivre les réformes avec détermination.

... et échange
de vues sur les
faiblesses des
fondements du
marché

Les discussions ont aussi porté sur les mesures à mettre en œuvre pour remédier aux faiblesses apparues dans les fondements du marché. L'opacité des pratiques de gouvernance d'entreprise dans la région a été citée comme l'un des facteurs ayant contribué à la crise asiatique. Malgré les progrès réalisés depuis, il est ressorti que de nouvelles réformes sont nécessaires et rendues plus urgentes par les récentes défaillances d'entreprises sur de grands marchés. Les participants ont tous reconnu qu'il importe au plus haut point de renforcer les pratiques de gouvernance d'entreprise ainsi que la qualité de l'audit et des normes comptables. S'agissant de ce dernier sujet, ils ont espéré un accord rapide sur un ensemble cohérent de principes et normes internationales améliorés, pour que tous les pays puissent commencer à les appliquer.

Autre thème
d'intérêt : le Nouvel
accord de Bâle

Les participants ont confirmé leur intérêt pour les travaux de mise au point finale du Nouvel accord de Bâle. Des craintes ont été exprimées concernant l'aptitude des banques de la région à suivre l'approche des notations internes, certaines d'entre elles disposant de systèmes relativement moins élaborés. Il a été expliqué que les établissements hors G 10 disposeront de tout le temps nécessaire pour adopter le nouveau régime. Enfin, les participants ont examiné les progrès des discussions au sein du FSF sur d'autres thèmes d'intérêt (institutions à fort effet de levier notamment).